Ville de
HAYANGE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hayange, le vendredi 17 novembre 2017

UNE OPPOSITION INEXISTANTE INVENTE DES PROBLÈMES INEXISTANTS

Des bruits de fond émaillent régulièrement la vie de notre commune. Dernièrement, deux sujets ont fait l'objet de quelques discussions entre opposants du maire. Monsieur le Maire et la majorité municipale tiennent à apporter des éclaircissements.

L'opposition municipale qui ne contredit jamais les réalisations de la majorité sur le fond a décidé cette fois-ci de dénigrer l'entretien des ampoules de l'éclairage public. Comme toute ampoule, les ampoules de l'éclairage public peuvent griller ou dysfonctionner. Avant de pouvoir la remplacer, il faut que la Mairie en soit avertie et qu'elle transmette l'information à une entreprise privée qui intervient chaque mercredi pour procéder au remplacement de l'ampoule en question. Immédiatement, les opposants s'emparent du sujet pour en accroître l'importance.

Ici, Monsieur le Maire tient à souligner que les services municipaux effectuent régulièrement un passage dans chacune des rues de notre ville pour repérer les dysfonctionnements et intervenir dans les plus brefs délais. Ainsi, sauf oubli exceptionnel, une ampoule grillée est remplacée très rapidement. Hayange est à ce titre une des villes dont les délais d'intervention sont les plus courts de la Vallée de la Fensch. Les détracteurs peuvent comparer avec Nilvange dont certains quartiers entiers ne sont plus éclairés depuis plusieurs semaines voire des mois.

Les opposants se sont également emparés d'un deuxième non-sujet : cela ferait trop longtemps que le Conseil municipal ne s'est pas réuni. Pour causes de finalisation du Plan Local d'Urbanisme et de clôture des demandes de subvention des associations sportives, Monsieur le Maire a tenu à reporter le Conseil municipal. Il se réunira le 28 novembre à 18h30.

Cette attente permet de clore le traitement des demandes de subventions des associations sportives. En effet, si le Conseil municipal avait eu lieu plus tôt, le service des sports n'auraient pas eu le temps de traiter les demandes et certains clubs n'auraient pas reçu leur subvention. Est-ce bien ce que voulaient les opposants : priver les associations d'indispensables subventions avant Noël ?

Monsieur le Maire et la majorité municipale ont préféré reporter de quelques semaines le Conseil municipal pour englober le plus grand nombre de rapports avant la fin de l'année. Ainsi, le PLU sera adopté, les associations sportives financées et les rapports annuels bouclés. Reporter de quelques semaines pour être plus rapide de plusieurs mois.

L'opposition demeure sans idées face à l'action efficace de la majorité municipale au service de la Ville de Hayange.

Votre Maire, Fabien ENGELMANN
Conseiller Régional Grand Est

Hôtel de ville
BP 60517
57701 HAYANGE Cedex
mairie@ville-hayange.fr
Tél. : 03 82 82 49 49
www.ville-hayange.fr

Contact Presse
communication@ville-hayange.fr
03 82 82 49 26

@VilledeHayange
/hayange.fr